

Programme de formation

Être référent SST en entreprise

But de la formation

Représenter l'employeur en matière de santé -sécurité au travail et être acteur de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

Compétences visées - Objectifs

Identifier les obligations réglementaires et techniques en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques professionnels

Mettre en œuvre et suivre une démarche de prévention

Détecter les principaux risques de l'entreprise, les évaluer, les analyser pour mieux agir

Analyser les causes d'accidents et d'incidents

Pré-requis

Maîtrise du français

Pour le distanciel : savoir utiliser un ordinateur et naviguer sur internet

Type de public

Tout salarié et plus particulièrement les salariés référents en santé, sécurité et prévention de l'entreprise

Publics en situation de handicap : adaptations possibles selon les cas.

Contactez-nous : contact@amf-groupe.com

Durée

14H

Programme

Les enjeux de la sécurité et de la prévention des risques professionnels

Définitions : accident du travail, accident de trajet, maladie professionnelle

Les enjeux humains : statistiques et indicateurs santé sécurité

Les enjeux financiers : coûts des accidents du travail et des maladies professionnelles

Les enjeux réglementaires : l'obligation de sécurité de résultat de l'employeur et des salariés, principes généraux de prévention, principales obligations réglementaires du code du travail

Les acteurs de la prévention

Le référent santé-sécurité, interlocuteur privilégié de l'employeur et des représentants du personnel en matière de santé-sécurité

Définir le périmètre des missions du référent santé-sécurité

L'évaluation des risques et le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

L'analyse du travail

Les principales caractéristiques des situations de travail

Le travail prescrit et le travail réel

La grille d'analyse ITaMaMi

Le document unique de sécurité : le comprendre et l'utiliser

Les bases juridiques du DUERP

Les différentes matrices d'évaluation des risques

Savoir utiliser le DUERP pour élaborer une démarche de prévention

Les risques psychosociaux (RPS) et leur intégration au DUERP

La démarche des RPS

L'analyse des accidents du travail et incidents par la méthode de l'arbre des causes

L'enquête après accident du travail

La méthode de l'arbre des causes

Exercice pratique : utiliser l'arbre des causes pour analyser un accident du travail et élaborer des mesures de prévention

Moyens pédagogiques

Modalité à distance : Visio face à face

Méthode - Pédagogie active : exposés, ateliers de partage de pratiques, études de cas, exercices

Ressources : supports écrits, exercices, outils et conseils.

Formateurs/ trices possibles :

Jean-Sébastien COLOMBANI

10 ans d'accompagnement et de formation au management et à la prévention des risques professionnels

Intervenant en prévention des RP - DREETS CORSE - N° IPRP 2023-066

Doctorat en psychologie du travail et des organisations

Florian AGULLO

10 ans en gestion des RH et animation du dialogue social en entreprise

7 ans dans la formation professionnelle : formateur RH, RGPD, DUERP

Juriste en droit social et consultant RH

Master II en droit social

Héloïse LOMBARDO

12 ans d'accompagnement RH aux entreprises

Licence Pro Qualité et Master Sciences du Management

Certifiée A.F.E.S.T.

Marina SOLLIEC

11 an en tant que responsable RH : gestion des ressources humaines et animation du dialogue social
Consultante, formatrice et RH externalisée au sein d'AMF
Master - Management des Ressources Humaines

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active : exposés, ateliers de partage de pratiques, études de cas, exercices

Equipements nécessaires

Si distanciel : ordinateur, connexion internet
Equipement de prise de notes

Modalités d'inscription

Inscription validée après retour du devis et de la convention de formation signés
Inscription possible jusqu'à la veille de la formation en fonction des places disponibles

Sanction de la formation

Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis : questionnaire d'évaluation destiné à mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque stagiaire.

Evaluation de la satisfaction : questionnaire de satisfaction en fin de formation

Documents remis : attestation de formation et certificat de réalisation

Liste des référents

Référent administratif : Madame Hélène ARLAUD

Référent pédagogique : Madame Céline BALDINI

Référent handicap : Madame Florence FRANCOIS

Contacts

Inscription : Hélène ARLAUD 07 85 87 21 01 - harlaud@amf-groupe.com

V 01/08/2025